



AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU BÂTIMENT B EN DATE DU 5 SEPTEMBRE 2025.

Entre les soussignés :

La Ville de CHARTRES DE BRETAGNE, représentée par David LE BORGNE, agissant en sa qualité de maire

Ci-après désigné « La Ville »

et,

l'association bénéficiaire dénommée « Bréti-modelisme » dont le siège est sis 3 rue Charles Baudelaire à Chartres de Bretagne

et dont l'objet est l'activité de modélisme tout public

représentée par son président, Monsieur Jean-Yves Tonnelier

N° et date de déclaration en préfecture :

- RNA : W353005441

- Date d'enregistrement :

Ci-après désigné « L'association »

Vu la convention de mise à disposition de locaux du Bâtiment B du Pôle Sud, conclue entre la Ville et l'association Bréti modelisme en date du 5 septembre 2025.

Vu la délibération du conseil municipal n°87/2025 en date du 29 septembre 2025

Vu la délibération du conseil municipal n°XXX en date du 6 juillet 2026

Article 1

L'article 1 relatif à la désignation des locaux et /ou équipements est modifié comme suit :

La Ville met à disposition de l'association Bréti modelisme les locaux et/ou équipements dont elle est propriétaire, dénommés Bâtiment B, rez-de-chaussée, Centre culturel Pôle Sud sis Boulevard de l'Europe à CHARTRES DE BRETAGNE.

Locaux et/ou équipements communaux partagés :

- 1 Hall d'entrée,
- 2 Blocs sanitaires (homme/femme).

Locaux et/ou équipements communaux mis à disposition à l'usage unique de l'association :

- L'espace cuisine du rez-de-chaussée du bâtiment B
- La Salle Louise Michel jusqu'au déménagement de l'objethèque de ses locaux du rez-de-chaussée
- Au moment du déménagement de l'objethèque, les locaux de cette dernière seront mis à disposition de l'association Bréti modelisme en lieu et place de la salle Louis Michel. La Ville informera l'association du calendrier de déménagement.

Article 2

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à CHARTRES DE BRETAGNE, le

Pour la Ville de
Chartres de Bretagne
Le Maire,

Pour l'association
Bréti modélisme
Le Président,

David LE BORGNE

Jean-Yves TONNELIER